

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015

Etaient présents : M. TRIDEAU Loïc, Mme de PASQUALE Mireille, M. GUEHERY Alain, M. PAUZAT Laurent, Mme SURUT Brigitte, Mme GOUET Thérèse, M. DESLANDES Patrick, M. FREULON Jean-Noël, Mme ANDRE Audrey, Mme DUPUY Katia, Mme GOURDIN Séverine, Mme GASNIER Séverine, Mme GUILLOU Laurence, Mme LE BIHAN Stéphanie, M. DECARPES Gérard, M. ESNAULT Joël, M. TAYSSE Stéphane.

Etaient absents excusés : M. LAMARGOT Laurent, M. BODEREAU Emmanuel.

Etaient absents :

Secrétaire de séance : M. TAYSSE Stéphane.

Pouvoirs : M. LAMARGOT Laurent a donné pouvoir à M. DESLANDES Patrick.
M. BODEREAU Emmanuel a donné pouvoir à Mme DE PASQUALE Mireille.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE.

Rapport d'activités 2014 et rapport annuel 2014 du service environnement.

Monsieur le Maire donne la parole à M. FRANCO Emmanuel, Président de la Communauté de Communes du Val de Sarthe pour une présentation des rapports d'activités 2014.

Ces rapports peuvent être consultés en Mairie.

DECISION MODIFICATIVE N°1.

Délibération 2015-56

M. GUEHERY Alain, Adjoint aux finances communales, présente la décision modificative n°1 au Conseil Municipal.

Dépenses de fonctionnement :

Compte : 6413 : + 7 000 €

Recettes de fonctionnement :

Compte 6419 : + 7 000 €

VOTE : UNANIMITE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE. FONDS DE CONCOURS 2015

Délibération 2015-57

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une somme de 10 000 € avait été prévue pour la participation à la construction d'une passerelle piétonne enjambant le canal de Fillé sur Sarthe et reliant le bourg au site de l'Île MoulinSart.

La maîtrise d'ouvrage de cette construction est portée par la Communauté de Communes du Val de Sarthe, propriétaire du site de l'Île MoulinSart.

Le plan de financement de ce projet, élargi à un projet de requalification de l'entrée du site de l'Île MoulinSart comprenant notamment la création d'un parking pour les autobus, est le suivant :

| DEPENSES | Montant HT |
|--|---------------------|
| Etudes pour la mise en œuvre de la passerelle (maitrise d'œuvre, étude sol...) Création, pose d'une passerelle. Création, aménagement du parking pour les autocars. Requalification paysagère de l'entrée du site, fourniture et pose d'une barrière automatique. | 172 050.00 € |
| TOTAL | 172 050.00 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de verser un fonds de concours au titre de l'année 2015 de 10 000 € à la Communauté de Communes du Val de Sarthe pour la construction d'une passerelle.

Autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE.

| |
|---|
| <p>RECENSEMENT GENERAL DE JANVIER 2016. Du 21 janvier au 20 février 2016. Délibération 2015-58</p> |
|---|

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le recensement général de 2016.
Il faut prévoir un agent recenseur pour 300 logements maximum.
Pour la commune de Fillé sur Sarthe, 3 agents recenseurs et un coordonnateur.

Agents recenseurs.
Mme LEGUENNEC Marie-Laure
Mme PAUZAT Alexia
Mme HUMBERTCLAUDE Lucie

Coordonnateur.
Mme THOMMERET Caroline

Dotation versée pour le recensement général de 2016 : 3021 €
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser 4 € par logement concerné.

VOTE : UNANIMITE.

| |
|--|
| <p>AMENAGEMENT DE VOIRIE ET CREATION DE RESEAUX EU ET EP – RD 51 – Rue des Gesleries. Choix de l'entreprise. Délibération 2015-59</p> |
|--|

La Commission s'est réunie le vendredi 6 novembre 2015 à 15h pour analyser les offres de prix concernant l'aménagement de la voirie et création de réseaux EU et EP – RD 51 – Rue des Gesleries.
La Commission a décidé de retenir l'entreprise HRC du Mans.
Pour un montant de 106 069.67 € TTC.

D'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE.

| |
|--|
| INDEMNITE DE CONSEIL 2015 à M. le Trésorier. Délibération 2015-60 |
|--|

Monsieur le Maire présente le détail du calcul de l'indemnité de conseil 2015 à verser au Comptable du Trésor. Montant de l'indemnité : 100 % soit 461.47 € brut.

M. le Maire propose de verser 50% de l'indemnité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas verser l'indemnité.

VOTE : 8 Pour, 9 contre et 2 abstentions.

QUESTIONS DEVERSES :

GESTM : Mme DE PASQUALE Mireille informe le conseil municipal qu'un vernissage d'une exposition de l'Association GESTM que nous soutenons aura lieu à la bibliothèque d'Etival lès le Mans le 13 novembre 2015 à 18h30.

Plan Local d'Urbanisme : M. GUEHERY Alain informe le Conseil Municipal que l'arrêt de projet du PLU a été déposé dans les différents services le 28/10/2015.

Que la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers « CDPENAF » se réunira le 17 novembre 2015.

L'enquête publique devrait démarrée vers février, mars 2016.

11 novembre : Les anciens combattants se réuniront cette année à Parigné le Pôlin suivi d'un repas au Bistrot du Moulin.

Repas annuel des plus de 65 ans : Le repas annuel des personnes de plus de 65 ans aura lieu à la Maison du Temps Libre le 27 novembre 2015 suivi d'un après-midi divertissant.

Camion communal : Un camion mieux adapté pour nos services a été acheté. Il s'agit d'un camion tri-benne pour un montant de 15 000 €.